

Le conditionnel « futur du passé »

- *Tout le monde savait **qu'un jour, il y aurait un grand tremblement** de terre dans cette région.*
- *Ils ont décidé **qu'ils n'iraient pas** à ce dîner.*
- *Elle avait expliqué **qu'il ferait froid** et **qu'il faudrait** bien se couvrir.*

Le conditionnel, dont la vocation est d'exprimer l'irréalité, l'hypothèse, la condition, l'imaginaire peut, comme un autre temps de l'indicatif, marquer un moment réel. Il est, dans ce cas, un simple futur du passé.

Le futur



Quand on parle au présent (*il promet*) et que l'on veut se transporter vers le futur (*qu'il viendra nous voir dimanche*) on utilise naturellement le futur simple.

- *Il promet **qu'il viendra** nous voir dimanche.*

Le futur du passé



De la même façon, quand la proposition principale est à un temps du passé (*il a promis*) et que la proposition subordonnée (introduite par la conjonction "que") est future par rapport à ce passé, on remplace le futur (*il viendra*) par le conditionnel (*il viendrait*).

- *Il a promis **qu'il viendrait** nous voir dimanche.*
- *Il n'a jamais douté qu'un jour **elle deviendrait** championne, et maintenant elle est championne olympique.*
- *Je ne savais pas **que vous viendriez** à notre réunion, mais je suis très heureux de vous y voir.*

Le futur antérieur du passé

Quand la proposition principale est au passé et que la proposition subordonnée est au futur antérieur, on remplace le futur antérieur par le conditionnel passé.

- *Il m'assure **qu'il aura fini** avant notre retour.*
- *Il m'a assuré **qu'il aurait fini** avant notre retour.*
- *Il n'est pas encore arrivé. **Je suis sûr qu'il aura oublié** notre rendez-vous.*
- ***J'étais sûr qu'il aurait oublié** notre rendez-vous.*
- *Ils disent que **quand ils seront arrivés** au bord de la mer, **ils nous enverront** des photos.*
- *Ils disaient que **quand il seraient arrivés** au bord de la mer, **ils nous enverraient** des photos.*
- *Elle m'assure **qu'avant de partir, elle aura éteint** toutes les lumières.*
- *Elle m'a assuré **qu'avant de partir, elle aurait éteint** toutes les lumières.*

© Bruno Arène CFCL

On trouve de nombreux exemples du futur et du futur antérieur du passé dans le discours rapporté.

Elle leur a dit : « **J'irai** faire les courses quand les enfants **seront partis** à l'école. »
Elle leur a dit **qu'elle irait** faire les courses quand les enfants **seraient partis** à l'école.
(Voir le chapitre sur le discours rapporté)

Attention ! Si le verbe de la proposition principale (au présent, au passé ou au futur) exprime une idée de subjectivité (possibilité, nécessité, sentiment, volonté, doute, appréciation, etc.) le verbe de la proposition subordonnée sera au subjonctif.

- *Je savais que tu comprendrais.*
- ***Je voulais que tu comprennes.*** ("Vouloir" est un verbe de volonté qui introduit le subjonctif.)
- *J'étais sûre que tu viendrais avec nous.*
- *J'étais contente **que tu viennes avec nous.*** ("Être content(e)" est un verbe de sentiment qui introduit le subjonctif.)
(Voir le chapitre sur le subjonctif)